

Tarifs des honoraires de négociation.

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %.

Le barème est non cumulatif Les prix sont affichés honoraires d'agence inclus TTC à la charge des acquéreurs :

LE BAREME EST NON CUMULATIF

- FORFAIT DE 2.000 € TTC MAXIMUM DE 0 à 20.000 €
- DE 20.000 € à 59.000 € 10 % TTC MAXIMUM
- DE 60.000 € à 99.000 € 8 % TTC MAXIMUM
- DE 100.000 € à 249.000 € 6 % TTC MAXIMUM
- DE 250.000 € à 399.000 € 5 % TTC MAXIMUM
- AU-DELA DE 400.000 € 4 % TTC MAXIMUM

Pas de compte séquestre, non détention de fonds Aucune location